

Comment le tri des déchets ménagers est-il organisé ?

En France, chaque habitant produit environ 1,6 kg de déchets ménagers par jour.



Les déchets biodégradables sont les déchets qui se décomposent naturellement, comme les épluchures ou les restes de nourriture.

Certains déchets peuvent aussi être réutilisables. Il s'agit d'objets cassés, mais réparables ou pouvant servir à un autre usage.

D'autres déchets sont recyclables, comme les bouteilles en plastique et en verre, les canettes en aluminium, le papier et le carton.



Pour éviter la pollution de l'environnement, les habitants réalisent le tri sélectif. Ils jettent leurs déchets dans des conteneurs différents selon le type de déchets. Une fois collectés, les déchets recyclables sont transportés dans un centre de tri. Ils y sont triés, puis compactés. Ils peuvent ensuite être réutilisés comme matière première pour fabriquer de nouveaux objets.

Certains déchets sont non recyclables. Ils sont enfouis ou incinérés.